



Saint-Bernard, le 16 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin, président
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377 rue Bank
Ottawa (Ontario)
K2P 1Y3

Objet : Appui au syndicat des travailleurs et travailleuses de Postes Canada

Monsieur,

Nous vous transmettons sous ce pli, une copie conforme de la résolution no. 191-10-2014 adoptée lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité Saint-Bernard, tenue le 6 octobre 2014 relativement au sujet cité en rubrique.

Recevez, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Stéphanie Labbé
Stéphanie Labbé
Adjointe administrative

p.j.

Municipalité de Saint-Bernard

M.R.C. de La Nouvelle-Beauce

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Bernard, tenue le 6 octobre 2014, sous la présidence de son honneur le maire M. André Gagnon.

En présence des conseillers : Monsieur Francis Gagné Monsieur Martin Lefebvre
 Monsieur Jacques Lirette Monsieur Paul-Eugène Poulin
 Madame Ginette Camiré Madame Sonia Tremblay

Madame Marie-Eve Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

Résolution no. 191-10-2014

Appui au syndicat des travailleuses et travailleuses de Postes Canada :

Attendu que Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

Attendu que Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

Attendu que la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

Attendu que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

En conséquence, il est proposé par Mme Sonia Tremblay, appuyé par Mme Ginette Camiré et résolu à l'unanimité:

Que la Municipalité de Saint-Bernard écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

Qu'il soit aussi résolu que la Municipalité de Saint-Bernard demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.


Marie-Eve Parent, directrice générale
et secrétaire-trésorière


M. André Gagnon, maire

Copie certifiée conforme, ce 7 octobre 2014


Marie-Eve Parent, directrice générale
et secrétaire-trésorière